



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE**  
**Arrondissement d'Arles**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS**

**Arrêté municipal n° 2020/099**  
**Portant délégation de fonction et de signature aux adjoints**  
**au maire et aux conseillers municipaux délégués**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Sous-Préfecture d'Arles  
le **17 JUIN 2020**  
publication du  
et notification.

**17 JUIN 2020**

Le Maire de la Commune de SAINT ETIENNE DU GRES,  
VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales  
conférant au Maire le pouvoir de déléguer, sous sa surveillance et sa  
responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses  
adjoints en l'absence ou cas d'empêchement des adjoints ou si ces  
derniers sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du conseil  
municipal,

VU la délibération n°2020/022 du 26 mai 2020 portant élection du Maire,

VU la délibération n°2020/023 du 26 mai 2020 fixant à 5 le nombre des  
adjoints,

VU la délibération n°2020/024 du 26 mai 2020 portant élection des  
adjoints,

VU le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints au maire en  
date du 26 mai 2020

CONSIDERANT qu'en raison du développement pris par les services  
municipaux, et des nombreuses compétences dévolues aux collectivités  
locales, le Maire doit, pour assurer la bonne marche des services et  
remplir ses multiples obligations, déléguer une partie de ses fonctions,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> :

Il est donné délégation de fonction et de signature pour tous courriers,  
actes réglementaires, actes individuels ou contractuels et pièces  
administratives dans les domaines suivants, à :

**- 1<sup>er</sup> adjoint – M. Claude SANCHEZ délégué à la Communication et  
au Numérique.**

- Développement des nouvelles technologies de l'information et de  
la communication (NTIC) sur la commune.
- Accompagnement de la relation dématérialisée avec les  
administrés.

- Suivi de la sécurité informatique de la mairie
- Politique de communication et de promotion de la Commune.
- Suivi de l'information et des opérations de communication menées par la Commune en relation avec les élus et services concernés.
- Suivi du journal municipal, du site internet et des réseaux sociaux.
- Suivi de la mise en place des applications participatives avec les administrés
- Mise en place de la signalétique (RIS, enseignes) sur le territoire de la commune en liaison avec les élu(e)s en charge de l'Urbanisme et des Travaux.
- Suivi de la réglementation relative à la publicité.
- Représentation de la Commune au sein des instances liées à la délégation.

**- 2<sup>ème</sup> adjoint - Mme Inès PRIEUR DE LA COMBLE déléguée à la Santé, aux Services à la population et aux Affaires Sociales.**

- Mise en œuvre des politiques de santé et de prévention sur la commune
- Accompagnement des professionnels de santé et des professions paramédicales de la commune
- Mise en œuvre de la politique d'action sociale de la Commune (portage des repas, mutuelle de village, achats groupés, Papé Mamé Ecole, relations avec les administrations et services concernés...)
- Relations avec la Maison du Bel Age, l'EHPAD, Famille Provence (résidence « Lou Rigau »)
- Actions en faveur des seniors.
- Coordination des Plans « grand froid », « canicule », « pandémie » avec l'élu(e) en charge du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Gestion et suivi de la liste des personnes vulnérables.
- Animation du « Conseil des Anciens »
- Organisation du repas de l'Amitié ou équivalent.
- Représentation de la Commune au sein des instances et manifestations liées à la délégation.

**- 3<sup>ème</sup> adjoint – M. Edgard MARECHAL délégué à l'Urbanisme, à la Prévention des risques naturels, à la Gestion du territoire et au Patrimoine.**

- Suivi de l'ensemble des questions relatives au PLU
- Pilotage des travaux destinés à la révision/modification du Plan Local d'Urbanisme.
- Instruction et délivrance des Permis de Construire et autorisations d'urbanisme.
- Suivi des contentieux liés à l'urbanisme et des procédures d'infractions aux règlements d'urbanisme.
- Suivi de la convention habitat multi-sites avec l'Etablissement Public Foncier.
- Mise en place de l'aide aux façades
- Représentation du Maire à la commission d'arrondissement pour la sécurité et l'accessibilité des ERP pour la commission plénière et le groupe de visite pour les visites périodiques.
- Représentation la Commune au sein des instances et manifestations liées à la délégation.

**- 4<sup>ème</sup> adjoint – Mme Céline CASTELLS déléguée à l'Education, à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie Associative.**

- Détermination de la politique éducative et sportive de la commune.
- Représentation de la Commune au sein des conseils d'écoles et relations avec les équipes enseignantes.
- Suivi de la petite enfance au travers du développement des structures d'accueil et du RAM.
- Relations avec la crèche et les assistantes maternelles.
- Suivi du Centre de Loisirs
- Animation du Conseil municipal des Jeunes
- Relations avec les associations de la Commune.
- Suivi de l'utilisation de la Salle multi-activités Louis Lèbre
- Suivi de l'utilisation de la Maison des Associations
- Politique de jumelage.
- Représentation de la Commune au sein des instances et manifestations liées à la délégation.

**- 5<sup>ème</sup> adjoint – M. Yves DURAND délégué à l'Agriculture, au Marché aux fruits et légumes, à la Forêt, à la Chasse et à la Pêche.**

- Politique de développement du Marché et de ses diversifications.
- Suivi de l'organisation du Marché André Vidau aux fruits et légumes en collaboration avec le Directeur.
- Suivi du règlement intérieur et des tarifs du Marché aux fruits et légumes.
- Développement de l'agro-tourisme sur la Commune en liaison avec l'élu(e) délégué(e) au tourisme.
- Suivi de toutes les questions agricoles.
- Relation avec la Chambre d'Agriculture et les différents acteurs de la vie agricole.
- Relations avec les sociétés de chasse et de pêche.
- Suivi des programmes annuels d'entretien de la forêt communale.
- Gestion des coupes de bois.
- Relation avec l'Office National des Forêts et le Parc Naturel Régional des Alpilles.
- Représentant de la SAFER à titre d'élu.
- Représentation de la Commune au sein des instances et manifestations liées à la délégation.

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES**

**- M. Denis ARNOUX, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Développement durable.**

- Mise en place des politiques environnementale et de développement durable de la Commune
- Suivi de la politique de gestion des déchets et de la propreté en liaison avec les services de la CCVBA.
- Mise en place de la COP 21 et de l'agenda de la biodiversité de la Commune.
- Mise en place du programme « Arbres en villes » de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Gestion du cadre de vie et inscription au concours des villes et villages fleuris.
- Représentation de la Commune auprès des instances liées à l'environnement.
- Représentation la Commune au sein des instances et manifestations liées à la délégation.

**- M. Jean François GALERON, Conseiller Municipal délégué au Développement économique, au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme.**

- Représentation de la Commune au sein des instances commerciales et artisanales et notamment CCI, CMA et CCVBA.
- Coopération avec les services de la CCVBA en charge de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ».
- Relation avec les entreprises de la commune.
- Promotion du commerce et de l'artisanat sur la commune.
- Actions en faveur de l'emploi.
- Collaboration avec le service urbanisme et l'élu en charge de l'urbanisme lors de la réception d'une déclaration de cession d'un fonds de commerce, d'un fonds artisanal ou d'un bail commercial, soumis au droit de préemption
- Recherche de commerces lors de la libération de locaux
- Soutien et accompagnement de l'association des commerçants pour la mise en place d'actions pour dynamiser l'activité commerciale
- Soutien et accompagnement aux commerçants pour les travaux liés à leurs devantures et à la mise en accessibilité de leurs commerces
- Promotion de la commune au niveau touristique en liaison avec l'Office intercommunal du tourisme
- Relations avec les instances en charge du tourisme (CD13, Provence Tourisme, CCVBA, CCI-PA)
- Représentation de la Commune au sein des instances et manifestations liées à la délégation.

**- Mme Elisabeth RABOUIN, Conseillère Municipale déléguée aux Traditions, à la Culture et aux Festivités.**

- Suivi de la politique culturelle de la commune.
- Organisation des fêtes, manifestations et événements culturels.
- Suivi du fonctionnement de la bibliothèque municipale en collaboration avec la coordonnatrice.
- Suivi de l'utilisation de la salle des fêtes Pierre Emmanuel
- Promotion et défense de la culture provençale.
- Promotion de la langue provençale.

- Présidente de la Commission Taurine Extramunicipale en cas d'absence ou d'empêchement du maire,
- Suivi des relations avec la FFCC et l'UVTF.
- Représentation de la Commune au sein des instances et manifestations liées à la délégation.

**- M. Augustin TEYSSIER, Conseiller Municipal délégué aux Travaux et à la Gestion des bâtiments communaux.**

- Président de la Commission d'Appel d'Offres en cas d'absence ou d'empêchement du maire
- Suivi des projets et des réalisations des nouvelles constructions et installations municipales.
- Suivi des projets et des travaux de voirie et réseaux divers.
- Suivi des travaux, des gros investissements et des bâtiments publics.
- Mise en place du service «Allo Mairie ».
- Relations avec les services de l'eau et de l'assainissement de la CCVBA.
- Suivi de la vérification de la conformité des voies et réseaux divers préalablement à leur incorporation dans le domaine public communal, notamment pour les lotissements.
- Représentation du Maire à la commission d'arrondissement pour la sécurité et l'accessibilité des ERP pour la commission plénière et le groupe de visite pour les visites périodiques en l'absence ou en cas d'empêchement de l'adjoint délégué et de la conseillère municipale déléguée à la sécurité et à la prévention de la délinquance.
- Représentation de la Commune au sein des instances et manifestations liées à la délégation
- **M. Jacques JODAR**, Conseiller Municipal, est chargé des travaux sous l'autorité d'Augustin TEYSSIER, Conseiller Municipal délégué aux Travaux et à la Gestion des bâtiments communaux.

**- Mme Catherine VERAN, Conseillère Municipale déléguée à la Sécurité et à la Prévention de la Délinquance.**

- Mise en place et suivi du Conseil extra municipal de sécurité.
- Suivi et gestion du Comité Communal Feux de Forêts.
- Relation avec le Centre de secours et le Service départemental

d'incendie et de secours.

- Relation avec les services de la Gendarmerie.
- Représentation du Maire à la commission d'arrondissement pour la sécurité et l'accessibilité des ERP pour la commission plénière et le groupe de visite pour les visites périodiques en l'absence ou en cas d'empêchement de l'adjoint délégué.
- Représentation du Maire au sein des instances de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ)
- Gestion, animation et suivi du dispositif Participation Citoyenne.
- Suivi et mise à jour du PCS, du document unique et du DICRIM
- Prévention contre les risques naturels et technologiques en liaison avec l'élu(e) en charge de l'urbanisme.
- Suivi des différents plans de secours.
- Mise en œuvre des plans « grand froid », « canicule », « pandémie » avec l'élu(e) en charge des Affaires sociales et des Services à la personne.
- Mise en œuvre du « Devoir de Mémoire » en liaison avec l'élu(e) en charge de l'Education, de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie associative et le correspondant Défense.
- Organisation des diverses commémorations en collaboration avec le correspondant Défense.
- Relations avec les associations patriotiques en relation avec le correspondant Défense.
- Représentation de la Commune au sein des instances liées à la délégation.

Article 2 : Pour l'exercice de ces délégations chaque élu respectera le formalisme suivant :

Pour le Maire et par délégation,  
L'adjoint ou le conseiller (nature de la délégation)  
(nom – prénom)

Article 3 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication et de sa notification.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet d'Arles, publié et notifié aux intéressés et ampliation transmise au comptable de la collectivité.

Fait à SAINT ETIENNE DU GRES,  
Le 16 JUIN 2020  
Le Maire  
Jean MANGION



NOTIFICATION

Le 19 /06/ 2020  
1<sup>er</sup> adjoint  
M. Claude SANCHEZ



Le 19 Juin 2020  
3<sup>ème</sup> adjoint  
M. Edgard MARECHAL



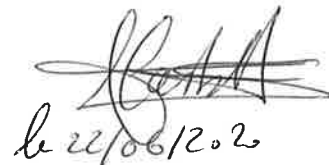
Le 17/06/2020  
5<sup>ème</sup> adjoint  
M. Yves DURAND



Le 19 juin 2020  
2<sup>ème</sup> adjoint  
Mme I. PRIEUR DE LA COMBLE



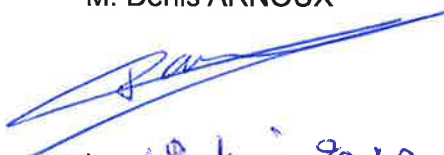
Le  
4<sup>ème</sup> adjoint  
Mme Céline CASTELLS



Le 22/06/2020

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Le 22/06/2020  
M. Denis ARNOUX



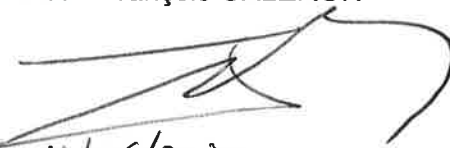
Le 18 Juin 2020  
Mme Elisabeth RABOUIN



Le 17 Juin 2020  
Mme Catherine VERAN



Le 18 Juin 2020  
M. Jean François GALERON



Le 22/06/2020  
M. Augustin TEYSSIER



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.



**ARR-2020-099**

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2020-06-17T08-38-32.00 ( MI223668137 )

**Identifiant unique de l'acte :** 013-211300942-20200616-ARR-2020-099-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

**Objet de l'acte :** Délégation de fonction et signature aux adjoints au Maire et aux conseillers municipaux délégués

**Date de décision :** Jun 16, 2020 12:00:00 AM



**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions

**Acte :** [20200617083039.PDF](#)

**Préparé**

Date 17/06/20 à 08:38

Par [SCANDELLA Florian](#)

**Transmis**

Date 17/06/20 à 08:38

Par [SCANDELLA Florian](#)

**Accusé de réception**

Date 17/06/20 à 08:49